



Assemblée générale

Soixante-dix-septième session

43^e séance plénière

Jeudi 1^{er} décembre 2022, à 10 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Kőrösi (Hongrie)

La séance est ouverte à 10 heures.

Hommage à la mémoire de S. E. Jiang Zemin, ancien Président de la République populaire de Chine

Le Président (*parle en anglais*) : Je tiens à honorer la mémoire de l'ancien Président de la République populaire de Chine, S. E. Jiang Zemin, qui est décédé mercredi, le 30 novembre. Au nom de l'Assemblée générale, je prie le représentant de la Chine de transmettre nos condoléances au Gouvernement et au peuple chinois, ainsi qu'à la famille endeuillée de S. E. Jiang Zemin.

J'invite à présent les représentantes et représentants à se lever et à observer une minute de silence à sa mémoire.

Les membres de l'Assemblée générale observent une minute de silence.

Point 11 de l'ordre du jour

Le sport au service du développement et de la paix

Rapport du Secrétaire général (A/77/161)

Projet de résolution (A/77/L.28)

Le Président (*parle en anglais*) : Je constate qu'aujourd'hui, dans cette salle de l'Assemblée générale, nous sommes relativement nombreux, mais que nous sommes loin d'atteindre le nombre de spectateurs qui assisteraient à une grande manifestation sportive. La Coupe du monde de football est en cours, et on entend les cris « but » ou des expressions de déception résonner dans les couloirs. Les athlètes, hommes et femmes

confondus, font partie des personnes les plus puissantes et les plus influentes au monde. Ils sont des modèles que des millions de jeunes du monde entier admirent. Je ne pense pas que les jeunes d'aujourd'hui portent des maillots sur lesquels sont inscrits nos noms.

Si nous voulons apporter le changement, transformer le monde, nous devons associer le sport et les athlètes à nos efforts. Alors que la politique et l'idéologie peuvent diviser, entraînant animosité et séparation, le sport rassemble les personnes dans le cadre d'une compétition pacifique. Il a la capacité de faire tomber les barrières raciales et autres, de combattre la discrimination et de désamorcer les conflits. Le sport est une plateforme qui permet de combattre certains des plus graves dangers auxquels le monde est confronté aujourd'hui. Il n'est pas surprenant que nos objectifs de développement durable établissent des liens entre le sport, la paix et le développement. Les athlètes et les supporters peuvent unir leurs forces pour plaider activement en faveur de l'action.

Comme le disait le grand écrivain latin Publilius Syrus, « Où il y a unité, il y a toujours victoire ». Mais il nous appartient également de faire des événements sportifs un modèle de comportement respectable, de lutte contre la violence contre les femmes et les filles, de lutte contre la discrimination, par exemple à l'égard des personnes atteintes du VIH ou du sida. Ce ne sont là quelques exemples, qui sont étayés par le libellé du projet de résolution A/77/L.28.

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).



Je tiens aussi à remercier les Coprésidents du Groupe des Amis du sport au service du développement et de la paix, le Qatar et Monaco, pour leurs contributions et leur appui à ce projet de résolution.

J'encourage tous les États Membres à préserver l'esprit fédérateur du sport et du Mouvement olympique. Pour le monde, il est de loin préférable que les nations s'affrontent sur des terrains de sport plutôt que sur des champs de bataille. La première option nous rend plus nobles et plus forts tandis que la seconde laisse dans son sillage mort et dévastation.

Oui, nous vivons dans un monde instable marqué par de profondes divisions. Pourtant, à mon avis, le sport et les organisations sportives doivent rester inclusifs. N'oublions pas qu'il est beaucoup plus souhaitable de mettre fin aux conflits armés qu'à la coopération. Le sport est un socle commun solide pour beaucoup d'entre nous. Toutefois, il s'agit aussi d'une question de volonté et de persévérance. Autrement dit, comme l'a déclaré Pelé, qui n'a pas besoin d'être présenté ici, le succès n'est pas accidentel. Il faut travailler dur, apprendre, faire des sacrifices et surtout, avoir de l'amour pour ce que nous faisons.

Je donne maintenant la parole au représentant de Monaco, qui va présenter le projet de résolution A/77/L.28.

M. Botto (Monaco) : Au nom de S. E. M^{me} Alya Al-Thani, Représentante permanente de l'État du Qatar auprès de l'Organisation des Nations Unies, et de S. E. M^{me} Isabelle Picco, Représentante permanente de Monaco auprès de l'Organisation des Nations Unies, j'ai l'honneur de prononcer cette intervention afin de présenter le projet de résolution A/77/L.28, intitulé « Le sport, facteur de développement durable ».

En leur qualité de Coprésidentes du Groupe des Amis du sport au service du développement et de la paix, elles expriment leur plus sincère gratitude à toutes les délégations qui ont participé aux consultations informelles pour leur collaboration constructive, leur flexibilité et leur soutien.

Les riches discussions témoignent de l'intérêt suscité par ce point de l'ordre du jour et de son caractère transversal, puisque le projet que nous examinons aujourd'hui aborde de très nombreuses dimensions. En plus de mises à jour techniques, plusieurs éléments nouveaux ont été incorporés au texte, y compris provenant du rapport du Secrétaire général publié sous la cote A/77/161, intitulé « Le sport, catalyseur d'une reprise meilleure et plus forte pour tous ».

Ce rapport énonce des recommandations pour faire avancer les travaux menés sur le sport au service

du développement et de la paix et pour maximiser la contribution du sport au relèvement après la pandémie. Il contient aussi de nombreuses informations sur le potentiel du sport comme catalyseur des objectifs de développement durable et de l'action climatique.

Une référence à la note d'orientation du Département des affaires économiques et sociales sur la lutte contre les changements climatiques à travers le sport a aussi été ajoutée. Au regard de la prise en compte accrue de la connexion entre le sport et les changements climatiques, un nouveau paragraphe a été ajouté, considérant que le secteur sportif peut contribuer à la lutte contre les impacts néfastes des changements climatiques, notamment en réduisant sa propre empreinte carbone, en adoptant des normes de durabilité, ainsi qu'en sensibilisant des millions de personnes partout dans le monde et en influant sur leur comportement.

Deux alinéas du préambule ont été inclus pour réaffirmer les dispositions de la résolution 70/1, intitulée « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 », et de la résolution 69/313 sur le Programme d'action d'Addis-Abeba. L'alinéa du préambule consacré aux risques liés à la corruption a été complété pour que l'Assemblée générale note avec satisfaction les efforts déployés par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et sa publication du rapport mondial sur la corruption dans le sport, et note également les efforts faits par le Partenariat international contre la corruption dans le sport, établi en 2017.

En outre, le projet de résolution engage les États Membres à renforcer leur collaboration avec les organisations sportives et la société civile, notamment les organisations non gouvernementales, qui mettent en œuvre des initiatives axées sur le sport pour le développement et la paix. Les États Membres peuvent ainsi favoriser les partenariats et renforcer les capacités locales, selon qu'il convient, afin de suivre les impacts et d'intensifier l'action menée.

Le rôle que jouent le secteur privé, les fédérations et les organismes sportifs nationaux et internationaux, ainsi que toutes les initiatives nationales pertinentes à cet égard, est aussi mentionné.

Reconnaissant l'importance de préserver le sport, un nouveau paragraphe a été ajouté dans le dispositif pour demander aux États Membres et au secteur sportif d'accroître leurs efforts pour prévenir et combattre la traite des personnes, en particulier des enfants et des femmes, ainsi que le travail forcé, l'exploitation sexuelle, les atteintes, le harcèlement et toute forme de violence dans le sport.

Enfin, le projet de résolution, à l'instar des sessions précédentes, fait notamment référence à la Convention relative aux droits de l'enfant, à la Convention relative aux droits des personnes handicapées, à la Déclaration politique et au document final de Beijing+5, ainsi qu'à la Convention internationale contre le dopage dans le sport.

Le rôle du système des Nations Unies, de l'UNESCO, d'ONU-Femmes, du Comité international olympique (CIO) et du Comité international paralympique, ainsi que de tous les grands événements sportifs, est également de nouveau rappelé.

En conclusion, en qualité de Cofacilitateurs, Monaco et le Qatar appellent à l'adoption par consensus de ce projet de résolution. Nous remercions les délégations qui se sont déjà portées coauteurs et appelons celles qui ne l'ont pas encore fait à coparrainer le texte d'ici son adoption.

À titre national, je souhaite maintenant formuler quelques observations pour Monaco. Alors que nous arrivons presque à mi-parcours du temps alloué pour la réalisation des objectifs de développement durable, force est de constater que nous sommes collectivement en retard. Nous avons besoin de mobiliser tous les acteurs et de capitaliser sur tous les moyens possibles pour accélérer l'action. L'éducation, la santé physique et mentale, la prévention des maladies non transmissibles, la promotion de modes de vie sains, l'inclusion des personnes avec un handicap et l'autonomisation des femmes et des filles sont autant de domaines où le sport joue un rôle important.

Le langage universel du sport permet de rassembler les populations et de diffuser les valeurs de paix, d'amitié et de respect, notamment envers les enfants et les jeunes. C'est pourquoi le travail d'organisations non gouvernementales qui utilisent le sport dans leurs initiatives et programmes de terrain doit être reconnu et souligné. Les activités en faveur du développement et de la paix doivent être soutenues pour répliquer les bonnes pratiques et accroître les résultats. L'association monégasque « Peace and Sport : l'association pour la paix par le sport », dont le forum annuel a lieu ce jour même à Monaco, est l'un de ces acteurs.

Je veux par exemple citer son programme visant à assister les éducateurs encadrant près de 2 000 enfants dans 10 pays pour élaborer des séances de sport et transmettre des valeurs de paix. À l'autre bout du spectre, les acteurs institutionnels ont quant à eux un pouvoir de leadership très important. Je souhaite ainsi saluer le rôle du CIO, de l'Agenda olympique 2020+5 et de la stratégie Olympisme 365 et les efforts accomplis par le CIO pour être neutre en carbone.

Les objectifs du CIO et de l'ONU sont alignés, tout comme leurs valeurs. Cela n'a jamais été plus exact qu'aujourd'hui, et les messages de paix et de solidarité promus par le Président, M. Thomas Bach, font écho aux messages similaires lancés par le Secrétaire général, M. António Guterres. Invité à s'adresser au Groupe des Vingt à Bali, le Président Bach a réaffirmé la neutralité du sport et la mission unificatrice du sport, du CIO et des Jeux olympiques et paralympiques. Il a aussi réitéré deux messages essentiels : le monde a besoin de plus de solidarité et nous devons donner une chance à la paix.

Au niveau onusien, je souhaite saluer le rôle du Département des affaires économiques et sociales, et en particulier l'implication sans faille de M^{me} Daniela Bas, Directrice de la Division du développement social inclusif, et de ses collaborateurs. L'excellente coopération forgée avec M^{me} Bas et sa division permet de renforcer la visibilité du sport dans l'ordre du jour de l'ONU, comme en témoigne le nombre croissant d'événements parallèles et de discussions sur le sport tout au long de l'année.

Nous pouvons ainsi rappeler que cette année, la Mission permanente de la Principauté de Monaco auprès de l'Organisation des Nations Unies s'est notamment associée à des événements sur le rôle du sport pour combattre les inégalités, sur le rôle du sport et de la culture pour l'inclusion et la participation des personnes handicapées, sur la lutte contre la traite des enfants dans le sport et sur le renforcement du rôle du sport pour la prévention de la criminalité juvénile.

Le monde fait face à de nombreux défis. L'un de ces défis est la crise posée par les changements climatiques. Le secteur sportif en est un contributeur, aussi bien par l'impact environnemental et climatique des compétitions que par les impacts indirects qu'ont les enceintes sportives, la production d'équipements et de vêtements sportifs, et les déplacements de participants et de spectateurs, entre autres. Mais le secteur sportif dans son ensemble peut aussi être une partie de la solution. Il peut réduire ses émissions et son bilan carbone et agir comme un catalyseur pour sensibiliser le public et promouvoir des changements de comportement et d'habitude vers des modes de vies plus sains et respectueux de l'environnement.

Par ailleurs, le sport est touché par des phénomènes tels que la corruption et la criminalité organisée. La traite des êtres humains, et particulier des enfants et des jeunes dans le sport, est un phénomène pervers trop peu étudié et abordé. Il faut lutter avec la plus grande fermeté contre l'instrumentalisation des rêves de jeunes

qui imaginent un avenir meilleur grâce au sport et qui tombent prisonniers de réseaux criminels vivant de la traite, d'exploitations en tout genre et du travail forcé. Nous devons préserver le sport de toutes les formes de violence. Les violences sexuelles, physiques ou morales sont intolérables et ne doivent jamais rester impunies.

À Monaco, le sport fait véritablement partie de notre identité. L'accès à une éducation physique de qualité, des infrastructures sportives de haut niveau et des programmes adaptés permettent à chacun de pratiquer le sport de son choix pendant et après sa scolarité. Terre de sport reconnue pour les événements sportifs qu'elle accueille et pour les résultats de ses propres sportifs et des équipes qui y évoluent, la Principauté a toujours misé sur le sport comme un outil à multiples facettes.

En conclusion, ce projet de résolution s'adresse à tous les acteurs concernés : les États Membres, le système des Nations Unies, les organisations sportives, les fédérations nationales et internationales et toutes les parties prenantes pertinentes.

Le sport est l'affaire de tous. Il est de notre devoir collectif de nous assurer que le monde du sport soit irréprochable et que le sport soit davantage utilisé comme un outil de mise en œuvre du développement durable.

M^{me} Rasheed (Maldives) (*parle en anglais*) : Comme souligné dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, le sport joue un rôle croissant et crucial en contribuant au développement et à la paix. Il permet d'autonomiser les femmes, les jeunes, les personnes individuelles et les communautés. En cette période difficile et sans précédent, le sport sert de catalyseur pour un relèvement plus efficace et plus solide pour tous. Il rassemble les gens et leur donne de l'espoir. À cet égard, les Maldives sont heureuses de s'associer aujourd'hui à l'adoption du projet de résolution A/77/L.28, intitulé « Le sport, facteur de développement durable ».

Le sport, en particulier les Mouvements olympique et paralympique, joue un rôle central dans la promotion de la paix et du développement. Cela se reflète dans l'idéal de la Trêve olympique, durant laquelle le pouvoir du sport est mobilisé pour encourager la paix, établir un dialogue et, plus généralement, œuvrer à la réconciliation. Les Maldives sont fières de participer au Mouvement olympique depuis 1988. L'année dernière, des athlètes paralympiques maldiviens ont pour la première fois représenté le pays durant les Jeux paralympiques.

Les événements sportifs mondiaux, nationaux et locaux ont le pouvoir de renforcer les liens au sein des communautés, de changer les attitudes et

les comportements, et de sensibiliser aux responsabilités sociales. Par exemple, les Jeux olympiques de Tokyo 2020 ont inauguré une ère nouvelle pour l'égalité des genres lorsque, pour la première fois, deux porte-drapeaux par pays ont participé à la cérémonie d'ouverture. Par ailleurs, en amont de la Coupe du monde de la Fédération Internationale de football association au Qatar et pendant la manifestation, les ligues de football, les joueurs, les médias, les fans et les autres parties prenantes ont été invités à devenir des agents de changement en adoptant des pratiques durables et en promouvant l'action climatique, l'équité et les droits humains, autant de mesures qui contribuent à la réalisation des objectifs de développement durable. D'ailleurs, la Coupe du monde au Qatar devrait devenir l'événement le plus regardé de l'histoire. Nous félicitons le Gouvernement qatarien des excellentes dispositions qu'il a prises pour les fans de football et les joueurs arrivés des quatre coins du monde.

Le Gouvernement maldivien utilise le sport comme un instrument d'épanouissement des jeunes et considère comme une priorité importante l'élargissement de l'accès aux possibilités de faire du sport dans tout le pays. En septembre 2015, les Maldives ont promulgué leur première loi sur le sport, dont le but est de promouvoir la compétition sportive et l'activité culturelle aux niveaux international, national et local sur les îles. En outre, le Gouvernement a fourni aux athlètes de nombreuses possibilités dont ils ne disposaient pas avant, notamment en finançant leurs études et leur formation professionnelle à l'étranger. Les Maldives prennent également l'initiative d'organiser des tournois régionaux et internationaux importants, tels que le Championnat de la Fédération sud-asiatique de football en 2021 et une étape du Circuit mondial de bodyboard en 2022.

Le Gouvernement maldivien continue de faciliter la mise en place de projets de développement du sport dans tout le pays, y compris la construction de 82 terrains de football, de 70 terrains de futsal et de 39 terrains de volley-ball dans le pays. Nous sommes également déterminés à faire des Maldives une destination mondiale viable pour les sports aquatiques. L'interaction entre le Gouvernement, les jeunes, les sportifs et les collectivités sportives s'est intensifiée en vue d'identifier les besoins et de combler les lacunes existantes. À cet égard, des initiatives sont en place pour construire des complexes sportifs et des centres pour la jeunesse sur plusieurs îles. Le fait d'encourager les jeunes à avoir une activité sportive promeut le développement des capacités de dirigeant et de la coopération, ce qui permet aux jeunes de devenir des exemples positifs au sein de leurs communautés et de contribuer au progrès socioéconomique. Ces initiatives permettront de développer et de promouvoir les sports aux niveaux tant communautaire que professionnel.

Durant la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), les confinements ont contribué au déclin de l'activité physique et à des pics d'anxiété et de dépression, en particulier chez les jeunes. La reprise d'une éducation physique de haute qualité est indispensable au relèvement.

Il a été déterminé que les programmes sportifs permettent d'affronter les problèmes de santé mentale et facilitent le développement durable. En septembre, les Maldives ont lancé leur politique nationale d'activité physique ainsi que leurs directives nationales sur l'activité physique afin d'améliorer la sensibilisation du public à l'importance de l'activité et de l'exercice physiques pour vivre et vieillir en bonne santé, et pour encourager les gens à avoir un mode de vie actif.

Comme le souligne le rapport du Secrétaire général (A/77/161), le sport peut être utilisé en tant qu'outil à faible coût et à fort impact pour renforcer la solidarité au sein des pays et entre eux, et pour apporter aux populations des avantages concrets à court terme. Il peut également susciter des changements plus en profondeur au niveau de la société, conformément aux objectifs de développement durable. L'augmentation des investissements dans le sport a déjà bénéficié aux Maldives. Nous espérons que le potentiel du sport sera pleinement mobilisé afin d'optimiser le développement et la paix dans le monde entier.

M. Neo (Singapour) (*parle en anglais*) : Singapour remercie Monaco et le Qatar de leur travail sur le projet de résolution A/77/L.28, intitulé « Le sport, facteur de développement durable ». Nous félicitons le Qatar, pays hôte de la Coupe du monde de la Fédération internationale de football association, et souhaitons bonne chance à toutes les équipes qui participent.

Le sport facilite le renforcement des communautés et le rassemblement des nations. Au niveau national, le sport contribue à créer un sentiment plus profond de fierté et d'identité nationales, car nous encourageons nos équipes nationales, célébrons leurs victoires et lamentons avec elles leurs défaites.

Le sport a la capacité exceptionnelle de rassembler les gens et de nous inspirer à rechercher l'excellence. Le sport nous permet également d'inculquer des valeurs importantes : l'esprit sportif, le fair-play, le travail d'équipe et le respect. Ces valeurs sont de leur côté des fondements essentiels de l'unité et d'interactions amicales et basées sur des règles entre les nations, ce pour quoi l'ONU travaille d'arrache-pied.

De la même manière que les olympiens de l'Antiquité observaient la Trêve olympique, le sport continue

de nous rassembler à l'époque moderne et permet aux nations de s'affronter sur des terrains de jeu plutôt que sur un champ de bataille.

Le sport contribue également au bien-être individuel et communautaire. Par exemple, le sport fait partie intégrante des objectifs de développement durable n° 3 et 4 : permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge, et assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité. Le Comité international olympique a déclaré que le sport peut contribuer à atteindre 11 des 17 objectifs de développement durable. Il n'est donc pas surprenant qu'il ait été reconnu que le sport apporte une contribution importante au Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Singapour s'engage à appuyer le Mouvement olympique et à faire avancer le sport comme moyen de promouvoir la paix et le développement.

L'année 2022 a été chargée pour les athlètes singapouriens, qui ont participé aux 31^e Jeux d'Asie du Sud-Est à Hanoï ; aux XXII^e Jeux du Commonwealth à Birmingham, au Royaume-Uni ; et aux onzièmes Jeux sportifs pour handicapés de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est à Solo, en Indonésie. Outre ces événements sportifs traditionnels, Singapour organisera la première Semaine olympique de l'Esport en juin 2023, qui mettra en valeur le meilleur des sports virtuels – un mélange de sports physiques et simulés –, qui permettra d'élargir la participation et présentant de nouveaux moyens de pratiquer un sport.

Une autre priorité importante pour Singapour consiste à rendre le sport plus accessible, en particulier pour les athlètes handicapés. Nous reconnaissons que le sport peut contribuer à autonomiser les personnes handicapées et nous sommes déterminés à répondre aux besoins et aux aspirations des athlètes handicapés.

Tous les centres sportifs futurs, nouveaux et remis à neuf à Singapour sont construits dans le respect des normes locales en matière d'accessibilité. En outre, nous nous employons à rendre les gymnases publics plus accessibles aux personnes handicapées d'ici à 2026.

Le Gouvernement singapourien a également créé une académie handisport pour soutenir les athlètes handicapés. Celle-ci fournira aux athlètes handisports en devenir un parcours clair pour accomplir la transition d'une pratique récréative au sport de haut niveau. C'est important parce que nos athlètes handisports ont obtenu d'excellents résultats au plus haut niveau, notamment aux Jeux paralympiques, et sont une source d'inspiration et de fierté nationale.

Mais même si nous promouvons la compétition au plus haut niveau, les pays doivent également continuer à développer la culture et l'écosystème sportifs pour encourager une plus grande participation aux sports et soutenir la communauté sportive au sens large. Pendant la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), les activités sportives ont dû être suspendues et la communauté sportive a été durement touchée. À mesure que nous apprenons à vivre avec le virus, le Gouvernement singapourien a lancé l'initiative *Bring Sport Back*, qui a encouragé la reprise des activités sportives en relançant les grandes manifestations et en accordant des subventions aux organisateurs de manifestations.

Soutenir l'idéal olympique, c'est soutenir non seulement le sport mais aussi l'idéal qu'il représente, à savoir une volonté de rencontrer d'autres nations sur la base du fair-play et du respect mutuel. Singapour continuera à défendre et à promouvoir ces valeurs en tant que membre actif de la communauté internationale.

M^{me} Al-Thani (Qatar) (*parle en arabe*) : J'ai le plaisir de prononcer cette déclaration à l'occasion de cette importante séance sur le sport au service du développement et de la paix.

En prenant la parole devant l'Assemblée générale aujourd'hui, je suis emplie de joie et de fierté alors que nous assistons à un événement exceptionnel et historique, la Coupe du monde de la Fédération internationale de football association (FIFA), qui se déroule actuellement dans l'État du Qatar.

Je tiens tout d'abord à remercier le représentant de Monaco d'avoir présenté le projet de résolution A.77/L.28, intitulé « Le sport, facteur de développement durable ». L'État du Qatar est fier d'avoir facilité les consultations sur ce projet en sa qualité de Coprésident, avec Monaco, du Groupe des Amis du sport au service du développement et de la paix. Il s'agit d'un projet de résolution remarquable qui porte sur une question de la plus haute importance pour l'État du Qatar, qui accueille actuellement le plus grand et le plus important événement sportif mondial, avec un succès sans précédent. Il reflète également notre volonté d'atteindre les objectifs de développement durable et de servir l'humanité sans discrimination.

Aujourd'hui, nous tenons notre promesse envers le monde. La cérémonie d'ouverture historique de la Coupe du monde de la FIFA a eu lieu le 20 novembre. S. A. le cheik Tamin bin Hamad Al-Thani, Émir de l'État du Qatar, a donné le coup d'envoi à cet événement en prononçant des paroles puissantes et inspirantes. Il a déclaré :

« Nous avons déployé des efforts et investi dans le bien de l'humanité ; ce jour d'ouverture tant attendu est enfin arrivé. Des personnes de races, de nationalités, de croyances et de convictions différentes vont se réunir ici au Qatar et devant les écrans des différents continents du monde pour partager les mêmes émotions. Quel bonheur que les gens puissent mettre de côté tout ce qui les sépare pour célébrer à la fois leur diversité et ce qui les rassemble. »

Nous sommes fiers que ce discours historique prononcé par Son Altesse soit la réponse la plus forte et la plus éloquente aux campagnes injustes, sélectives et politisées, empreintes de racisme et d'arrogance, qui visent l'organisation de la Coupe du monde de la FIFA par l'État du Qatar. Peu importe à quel point ces campagnes malveillantes font rage, l'État du Qatar les dépassera et ira de l'avant, en restant fidèle à son attachement à ses valeurs nationales et arabes et aux normes internationales établies qui interdisent la politisation ou la discrimination dans le football et le sport en général.

Nous continuerons à nous concentrer sur ce qui sert l'humanité en établissant des partenariats stratégiques et en élargissant les mécanismes de coopération internationale pour parvenir à la coexistence et répandre une culture de tolérance et de paix parmi tous les peuples du monde.

Nous souhaitons annoncer que les objectifs de développement durable sont omniprésents dans le cadre de la Coupe du monde de la FIFA, avec le lancement, le 21 novembre, d'une campagne exceptionnelle intitulée *Scoring for the SDGs*, qui appelle à la solidarité et à la coopération pour atteindre les objectifs de développement durable.

En marge de la Coupe du monde, S. A. la cheika Moza bint Nasser, Présidente du Conseil d'administration d'Education Above All Foundation et membre d'un groupe international de soutien à la réalisation des objectifs de développement durable, a inauguré le pavillon des objectifs de développement durable dans une zone réservée aux supporters. De nombreuses activités seront organisées tout au long de la Coupe du monde, en coopération avec les partenaires de la Fondation, à savoir l'UNICEF, l'UNESCO et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, notamment des séances d'échanges avec des dirigeants mondiaux, des spectacles artistiques et des ateliers mettant en avant le sport comme moyen de promouvoir le développement et la paix au niveau international. Nous avons été honorés par la visite de S. E. le

Secrétaire général au pavillon lors de sa participation à la cérémonie d'ouverture de la Coupe du monde.

Pour terminer, l'État du Qatar réaffirme son engagement indéfectible à travailler avec nos partenaires régionaux et internationaux pour faire face aux défis et aux crises internationaux auxquels nous sommes confrontés et y apporter des solutions efficaces, notamment par la mise en œuvre de ce projet de résolution. À cet égard, nous saluons le rapport du Secrétaire général intitulé « Le sport, catalyseur d'une reprise meilleure et plus forte pour tous » (A/77/161) et appelons les membres à mettre en œuvre ses importantes recommandations.

M. Sharma (Inde) (*parle en anglais*) : Un corps et un esprit sains sont des éléments fondamentaux dans notre quête de paix, et le sport joue véritablement un rôle crucial à cette fin.

Dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, la communauté internationale a reconnu le sport comme un facteur important du développement durable. Le sport est un moyen efficace de mobiliser l'énergie des jeunes d'une manière positive et constructive. Il enseigne l'esprit sportif, qui incite à la tolérance, à la compassion et au respect de l'adversaire. Il inculque également la discipline par le respect des règles du jeu. Il stimule la camaraderie et la bonne entente, ce qui renforce la capacité des communautés à coexister pacifiquement. Nous soutenons les efforts déployés par le système des Nations Unies pour sensibiliser les jeunes par l'intermédiaire de diverses initiatives.

La contribution du sport à la promotion du développement est bien connue. Le sport améliore non seulement le bien-être physique, mais il rassemble également les gens autour d'un objectif commun. Il accroît la productivité et favorise l'harmonie sociale et la discipline. De fait, le sport joue un rôle subtil, positif et constructif dans le développement durable et la paix.

Il est tout à fait louable d'associer des personnalités du monde du sport à l'ONU dans le but de sensibiliser le grand public aux questions d'éducation, de santé, de climat et de développement, et de promouvoir la tolérance, la compréhension et la paix au sein des communautés et des cultures et entre elles. Plusieurs personnalités sportives indiennes ont établi des liens avec des entités des Nations Unies pour promouvoir la paix, le développement et la protection de l'environnement.

Nous saluons l'esprit d'initiative de Monaco et du Qatar qui ont dirigé nos débats et présenté un projet de résolution intitulé « Le sport, facteur de développement durable » (A.77/L.28), qui souligne avec justesse la contribution croissante du sport au développement et à la paix.

Dans la tradition indienne, l'exercice, qui est au cœur du sport, était considéré comme un élément indissociable d'une bonne santé. Selon un vieux proverbe sanskrit, l'exercice physique est synonyme de bonne santé, de longévité, de force et de bonheur. La santé est la plus grande des bénédictions. Elle est la source de toute chose.

Le système éducatif de l'Inde moderne perpétue ce riche héritage et ce respect du sport et de l'éducation physique. Nous avons fait du développement du sport une priorité nationale. Le sport contribue à promouvoir un mode de vie actif, l'épanouissement des enfants et des jeunes, l'inclusion sociale, les possibilités d'emploi, la paix et le développement et, surtout, un sentiment d'appartenance et de fierté nationale.

Le Ministère de la jeunesse et des sports définit le cadre de politique générale qui régit les activités liées au sport et leur apporte un appui institutionnel. L'Autorité indienne des sports est le principal organe chargé de cultiver les talents et de fournir les infrastructures, l'équipement, l'encadrement et toutes autres installations nécessaires.

Le Gouvernement indien a pris plusieurs initiatives pour encourager les activités sportives et améliorer le niveau sportif dans le pays.

Le Premier Ministre indien, Shri Narendra Modi, a lancé le mouvement FIT India en août 2019, pour encourager les membres de la population à rester en bonne santé et en forme en intégrant des exercices physiques et sportifs dans leurs activités quotidiennes. Dans le cadre de ce mouvement, le Gouvernement organise différents programmes dans tout le pays dans le but d'induire des changements de comportement et de favoriser un mode de vie plus actif.

Le programme national pour le développement du sport, Khelo India, lancé par le Gouvernement en 2017, est mis en œuvre dans tout le pays pour faire du sport une partie intégrante de notre culture et encourager sa pratique aux quatre coins de l'Inde. Il s'articule autour d'un axe majeur, à savoir le sport au service de la paix et du développement. Des activités et des compétitions sportives sont organisées dans ce cadre aux niveaux des villages, des blocs de développement communautaire et des districts. Une attention particulière est accordée au développement des femmes par le sport, qui est un volet spécial du programme Khelo India. Plusieurs tournois ont aussi été organisés en vue de favoriser la pratique sportive des filles et des femmes.

Dans le cadre de ces manifestations, nous avons suivi le programme « Ek Bharat, Shreshtha Bharat » afin de promouvoir les interactions et de développer des liens entre

les personnes originaires de différents lieux et régions, en encourageant la fraternité, la convivialité et l'unité.

Le sport fait partie intégrante du processus éducatif et est un vecteur de paix, d'amitié, de coopération et de compréhension entre les peuples. Nous devons donc intensifier nos efforts pour promouvoir le sport au service du développement et de la paix.

L'Inde réaffirme sa volonté d'appuyer les efforts déployés par l'ONU afin de promouvoir le sport et une culture du sport partout dans le monde.

M. Geng Shuang (Chine) (*parle en chinois*) : Je tiens tout d'abord à vous remercier, Monsieur le Président, ainsi que les représentants, pour les condoléances exprimées à l'occasion du décès de Jiang Zemin, ancien Secrétaire général du Comité central du Parti communiste chinois et ancien Président de la Chine. Sa disparition est une perte incommensurable pour le Parti communiste, le Gouvernement et le peuple chinois.

Durant son mandat en tant que dirigeant suprême de la Chine, il a considérablement contribué à promouvoir et à développer la cause d'un socialisme aux caractéristiques chinoises, ainsi que les relations d'amitié et de coopération entre la Chine et le reste du monde. Je transmettrai les messages de condoléances et de sympathie du Président et des représentants au Gouvernement et au peuple chinois, ainsi qu'à la famille de Jiang Zemin.

La délégation chinoise appuie l'adoption, par l'Assemblée générale, du projet de résolution A/77/L.28, intitulé « Le sport, facteur de développement durable », et est heureuse d'en être l'un des coauteurs. La Chine apprécie les efforts déployés par Monaco et le Qatar en leur qualité de Coprésidents du Groupe des Amis.

Le sport transcende les questions de race, de religion et de culture. Il favorise la communication, la compréhension et la confiance, et il contribue à désamorcer les conflits, à apaiser les tensions et à aplanir les différends. Dans le sport, les adversaires sont aussi des partenaires qui se stimulent mutuellement, et les compétitions sont également des événements d'épanouissement partagé.

Le but du sport est d'aller plus vite, de devenir plus fort et de viser plus haut. L'objectif n'est pas de battre ou d'écraser son adversaire, mais de se surpasser et de s'améliorer. En ce moment même, des équipes de football du monde entier nous montrent l'attrait du sport et en incarnent l'esprit en participant à la Coupe du monde au Qatar. L'esprit du sport doit devenir la base de la coexistence des pays et servir de principe directeur à leurs interactions et lorsqu'ils sont en concurrence.

Alors que le monde connaît des bouleversements tels qu'on n'en avait pas vus depuis un siècle, dont la pandémie, et fait face à des conflits géopolitiques et des crises multiples, la communauté internationale aspire plus que jamais à la paix, à la tranquillité et au développement. Nous devons dépasser nos différences et travailler ensemble pour surmonter les difficultés et nous opposer à la coercition, à l'intimidation et à la domination. Nous devons viser l'excellence et dépasser l'intérêt personnel pour poursuivre un développement commun. Nous devons dire non aux jeux à somme nulle et à la concurrence déloyale. Nous devons nous respecter et nous faire confiance, apprendre les uns des autres, favoriser les échanges et l'intégration, et rejeter l'arrogance, les préjugés, l'isolement et la division. Nous espérons que l'esprit florissant du sport pourra prévaloir et nous guider pour surmonter les défis et les difficultés auxquels nous sommes confrontés et pour ouvrir la voie à un avenir meilleur.

Après sept ans de travail acharné, Beijing a accueilli avec succès les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver cette année grâce aux efforts conjoints de la Chine et de la communauté internationale. Comme promis, la Chine a offert au monde des Jeux olympiques splendides, épurés et sûrs qui ont établi de nombreux records du monde.

Beijing est la première ville au monde à avoir accueilli à la fois les Jeux olympiques d'été et d'hiver. Pour la première fois, tous les sites des Jeux olympiques d'hiver Beijing 2022 ont bénéficié d'une couverture 5G. Les Jeux olympiques d'hiver de Beijing ont accueilli plus de 45 % d'athlètes femmes, un nouveau record. L'audience mondiale a dépassé les 2 milliards de téléspectateurs, un autre record historique. L'Organisation des Nations Unies a émis les tout premiers timbres « Le sport pour la paix » à l'occasion de ces Jeux olympiques d'hiver.

Premier événement multisports mondial organisé dans les délais prévus après l'apparition de la pandémie, les Jeux olympiques d'hiver de Beijing, dont le slogan était « Ensemble pour un avenir commun », ont été le théâtre des performances spectaculaires d'athlètes du monde entier qui ont tenté de repousser les limites et de se surpasser, apportant espoir et ferveur aux gens et insufflant un élan fort de paix et d'unité à un monde frappé par la pandémie.

Les Jeux de Beijing 2022 se sont achevés brillamment, nous laissant un héritage que nous allons utiliser à bon escient. Il pourra ainsi servir de moteur aux efforts déployés par la Chine pour être une nation sportive de

premier plan, être une force durable en faveur de l'amitié et la coopération entre la Chine et d'autres pays, et contribuer à générer des synergies propices à la mise en œuvre du concept de sport au service du développement et de la paix et à l'édification d'une communauté d'avenir partagé pour l'humanité.

M. Mohamed (Égypte) (*parle en arabe*) : La délégation égyptienne souligne le rôle important du sport dans la promotion du développement durable et son lien étroit avec le renforcement des capacités des jeunes, notamment à la suite des circonstances difficiles auxquelles le monde est confronté en raison de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et de ses répercussions socioéconomiques.

Comme le Secrétaire général l'indique dans son rapport (A/77/161), le sport pourrait prévenir jusqu'à 5 millions de décès par an. Il ne fait aucun doute que les activités sportives contribuent au maintien de la santé physique et mentale au sein de nos sociétés, en particulier pour les jeunes et les enfants, étant donné le rôle que ces activités jouent dans le développement de leurs talents et de leurs aptitudes.

Dans le même ordre d'idées, le sport favorise la compréhension mutuelle entre les peuples, célèbre la diversité culturelle et renforce le dialogue. Ce sont des concepts qui ont pris de plus en plus d'importance à la lumière des grands défis avec lesquels le monde est aux prises et qui requièrent solidarité et coopération.

La délégation égyptienne a le plaisir de s'être portée coauteure du projet de résolution A/77/L.28, intitulé « Le sport, facteur de développement durable », qu'ont déposé l'État du Qatar et la Principauté de Monaco. Nous saluons également les efforts qu'ils ont déployés afin de faciliter les consultations sur le texte. Nous saisissons par ailleurs cette occasion pour féliciter sincèrement la délégation de l'État du Qatar d'avoir accueilli et organisé avec succès la Coupe du monde 2022 de la Fédération internationale de football association.

L'Égypte, qui est convaincue de l'importance du sport et de son rôle dans la promotion du développement durable, accorde une importance croissante à ce domaine vital dans le cadre de nos efforts pour parvenir à un développement global, conformément à la Vision 2030 de l'Égypte. La Constitution égyptienne dispose que le droit de pratiquer un sport est garanti à tous. L'État et la société découvrent et parrainent tous deux des athlètes talentueux. L'État parraine également des jeunes et des enfants et s'efforce de développer leurs talents et leurs aptitudes.

L'Égypte s'est fixé un certain nombre d'objectifs pour promouvoir le sport, notamment en augmentant le nombre de centres de jeunesse qui s'inscrivent dans nos efforts pour bâtir des équipes d'encadrement et encourager les activités sportives et collectives.

Ainsi, en reconnaissance du lien étroit qui existe entre la santé physique et mentale et un développement global réussi, l'initiative « Une vie décente » lancée par le Président vise à développer les villes égyptiennes et à rendre plus efficaces des dizaines de centres de jeunesse.

L'Égypte a également lancé plusieurs initiatives pour encourager la pratique du sport, parallèlement à la création de villes nouvelles et intelligentes. Grâce à sa stratégie nationale relative aux droits humains, l'Égypte s'emploie à faciliter la participation des citoyens handicapés à toutes les activités sportives et à faire en sorte qu'ils bénéficient de ces projets.

En outre, de nombreux projets d'entreprises pour les jeunes comprennent des plateformes d'innovation qui proposent diverses activités autres que sportives, telles que des programmes d'enseignement technique et professionnel, d'autonomisation économique et de formation au marché du travail, en particulier pour les petites et moyennes entreprises. Cela permet de tirer pleinement parti des capacités des jeunes et favorisera leur pleine participation aux programmes de développement.

Dans le cadre de son modèle consistant à inclure le sport dans le développement durable et à l'occasion de la vingt-septième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qu'elle a accueillie, l'Égypte a lancé la première phase d'un nouveau projet favorisant l'utilisation du vélo au Caire afin de réduire la circulation et la pollution et d'encourager la population de la ville à utiliser des moyens de transport respectueux de l'environnement et à faire de l'exercice tous les jours.

Pour terminer, l'Égypte continue d'œuvrer en faveur d'un développement global, notamment grâce à son secteur sportif essentiel. Cela repose sur notre objectif global et à long terme, qui est d'atteindre les objectifs de développement durable dans leurs différentes dimensions et d'assurer le développement humain et le renforcement des capacités appropriées.

M. Abdullah (Koweït) (*parle en arabe*) : La délégation koweïtienne est honorée de participer au débat d'aujourd'hui au titre du point 11 de l'ordre du jour, « Le sport au service du développement et de la

paix », car nous sommes fermement convaincus que le sport peut jouer un rôle dans le développement des sociétés et la promotion de relations amicales entre les peuples. Le sport nous permet de donner une bonne éducation aux jeunes, qui sont le fondement de l'avenir de nations développées et de sociétés prospères. Mon pays souligne combien il est important de débattre à l'Assemblée générale de la question du sport au service du développement et de la paix.

Chaque année, le 6 avril, nous célébrons la Journée internationale du sport au service du développement et de la paix, car nous sommes convaincus des nombreux avantages que nous procure le sport. Mon pays réaffirme donc l'importance de l'appel lancé par l'Assemblée dans sa résolution 67/296, invitant tous les États Membres, les organisations internationales et les institutions de la société civile à observer et à faire connaître la Journée internationale du sport au service du développement et de la paix.

Comme chacun le sait, la santé est l'objectif ultime. Mieux vaut prévenir que guérir. Les bienfaits du sport sur la santé sont innombrables. Il prévient les maladies, favorise une meilleure circulation sanguine et améliore la santé mentale et psychologique. Il n'y a pas de meilleur investissement que l'investissement dans les personnes, qui surpasse même l'investissement dans les infrastructures.

Les jeunes sont notre avenir. La meilleure façon de les immuniser contre les idéologies extrémistes et destructrices est de canaliser leur énergie pour la mettre au service de leurs communautés et de leurs pays. Les valeurs du sport, à savoir la solidarité, le travail collectif, la compétition honnête et l'esprit sportif, sont nobles. Elles contribuent à créer des générations sportives et en bonne santé, et à construire des communautés et un monde de paix, de coopération et d'amour.

Nous soulignons à cet égard la conviction et le travail inlassable de l'État du Koweït, qui accorde toute son attention à l'épanouissement des jeunes. C'est pourquoi nous avons créé il y a de nombreuses années le Ministère de la jeunesse ainsi que l'autorité publique chargée de la jeunesse et des sports au Koweït, qui s'efforcent de guider les jeunes afin d'améliorer leurs compétences sportives et de les aider à participer à des compétitions sportives.

Nous rappelons également le rôle important de la Société koweïtienne pour les handicapés, qui accueille depuis un demi-siècle des athlètes handicapés dotés d'une forte volonté et d'une grande détermination. Nous leur rendons hommage, car ce sont des personnes exemplaires qui ont la volonté de surmonter leurs difficultés

et de réaliser leurs ambitions sportives. Rien n'est impossible pour des individus aussi déterminés.

C'est avec une grande fierté que je présente aujourd'hui à l'Assemblée l'un des aspects les plus importants de la Vision 2035 du Gouvernement koweïtien en ce qui concerne la jeunesse. Le Gouvernement a adopté une politique nationale qui représente un cadre d'orientation pour les jeunes sur les cinq prochaines années, avec un ensemble de politiques concernant directement et indirectement les jeunes. À cet égard, nous renforçons les partenariats avec le secteur privé afin de promouvoir de nombreux programmes destinés aux jeunes, tels que les programmes « Le rôle de la jeunesse innovante », « Le professionnel » et « Nos matches ». Dans le cadre de la Vision 2035, l'État du Koweït cherche également à créer de nombreux centres de jeunesse afin de mettre à profit l'énergie des jeunes et de répondre aux besoins de tous les segments de la société en aidant les jeunes à développer leurs compétences et leurs capacités. Ces centres de jeunesse créent un environnement propice à la pratique de tous les loisirs sportifs et de toutes les activités sportives. Ils comprennent de nombreux clubs de remise en forme et des terrains intérieurs et extérieurs conformes aux recommandations de la Fédération internationale de football association, ainsi que des piscines olympiques.

La Vision 2035 de l'État du Koweït souligne le rôle de pionnier joué par les Koweïtiennes dans les activités sportives. Nous nous efforçons de développer des clubs de femmes et de créer des environnements propices à la promotion de leurs compétences sportives, en plus de sensibiliser les femmes au sport et de promouvoir les activités sportives auprès d'elles en augmentant leur prise de conscience sociale et le nombre de femmes bénéficiant d'activités sportives, et en autonomisant les Koweïtiennes tout en élargissant leur rôle dans la société.

Il est important à cette occasion de souligner l'harmonie et la grande cohérence entre le sport et les objectifs de développement durable (ODD) adoptés par l'Assemblée générale dans la résolution 70/1, le 25 septembre 2015. Cette harmonie est clairement illustrée dans l'objectif 3, relatif à la bonne santé et au bien-être, et dans l'objectif 5, relatif à l'égalité entre les sexes. Le sport offre une égalité d'accès aux emplois aux femmes et aux hommes qui veulent travailler avec diligence et coopérer au sein d'un même groupe. L'objectif 13 appelle à lutter contre les changements climatiques, tandis que l'objectif 14 vise à préserver la vie aquatique. L'objectif 15 souligne la nécessité de préserver la faune et la flore sauvages. À cet égard, nous devons mettre à profit les événements sportifs pour

sensibiliser le public à la menace que représentent les changements climatiques et aux moyens de lutter contre ses effets. L'objectif 17, qui est le dernier des ODD, appelle au renforcement des partenariats mondiaux. Pour atteindre ces objectifs, rien ne peut égaler le sport en matière de coopération, de solidarité et de travail collectif. C'est ainsi que nous pourrions atteindre le plus grand nombre d'ODD.

Pour conclure, le Saint Coran déclare :

« Ô hommes ! Nous vous avons créés d'un mâle et d'une femelle, et Nous vous avons fait de vous des nations et des tribus, pour que vous vous entreconnaissiez. Le plus noble d'entre vous, auprès d'Allah, est le plus pieux. Allah est certes Omniscient et Grand-Connaisseur » (*Le Coran, XLIX :13*).

C'est sur la base de ce verset honorable que l'État du Qatar est entré dans une nouvelle ère de diplomatie sportive et est devenu la capitale du sport ; tous les yeux du monde entier sont actuellement braqués sur lui. La Coupe du monde de la Fédération internationale de football association (FIFA) qu'il a organisée a été un franc succès. En effet, nous considérons que l'organisation par l'État du Qatar de la vingt-deuxième édition de la Coupe du monde de la FIFA est une réussite pour la région du Golfe et pour les pays arabes. Cet événement majeur deviendra un exemple à suivre pour tous les événements sportifs futurs, car il montre dans quelle mesure le sport peut promouvoir le rapprochement des nations et la solidarité humaine, encourager et soutenir les compétences individuelles, renforcer l'économie et accroître les possibilités d'investissement. Cet événement souligne l'importance du sport au service du développement et de la paix.

M. Fifield (Australie), Vice-Président, assume la présidence.

M. Evseenko (Biélorus) (*parle en russe*) : Le sport est une langue que nous parlons et comprenons tous. Il est difficile d'imaginer un outil d'intégration sociale plus efficace, car il renforce les liens entre les peuples et promeut les idéaux d'humanisme, de fraternité et de solidarité.

Le sport a le potentiel exceptionnel de promouvoir la paix et la tolérance et une immense capacité à vulgariser les principales idées liées au développement durable, grâce à son formidable pouvoir de mobilisation et de rapprochement.

Dans tous les pays du monde, le sport fait partie intégrante du fondement de l'unité sociale et culturelle des peuples. Il est considéré comme un outil permettant

de développer l'identité nationale et de renforcer la cohésion sociale.

La santé publique, la promotion de l'activité physique et du sport sont des priorités dans la politique sociale du Biélorus. L'État participe activement au développement et au financement de l'activité physique et du sport, ainsi qu'à la construction et à l'entretien des installations sportives et des clubs sportifs. Nous formons des spécialistes de l'activité physique et du sport, ainsi que des athlètes de très haut niveau.

Même si nous réaffirmons tous ici aujourd'hui notre volonté de contribuer au renforcement du rôle que joue le sport au service de la paix et du développement durable, force est hélas de constater que la réalité jette une ombre sur les aspirations exprimées à cette tribune.

Ce n'est un secret pour personne que le sport est fortement politisé. Certains responsables occidentaux ont longtemps utilisé le sport comme un instrument pour réaliser leurs ambitions politiques et atteindre leurs objectifs égoïstes. Nous pensions que tout avait ses limites, mais non. L'iniquité ne connaît pas de limites.

La résolution 67/296, qui a institué la Journée internationale du sport au service du développement et de la paix, et que la République du Biélorus a été très heureuse de coparrainer, rappelle le rôle que le Comité international paralympique (CIP) joue en présentant au grand public les accomplissements d'athlètes handicapés. Malheureusement, il y a deux semaines, le CIP l'a une fois de plus bafouée de manière flagrante.

Premièrement, pour des raisons politiques, le CIP a interdit aux athlètes handicapés du Biélorus de participer aux Jeux paralympiques d'hiver de Pékin. Le 16 novembre, l'Assemblée générale du CIP a suspendu notre adhésion. Cette décision, qui au passage a été adoptée à une minorité de voix, est illégale, injustifiée et à motivation politique. Le Biélorus n'a violé aucune disposition de la Constitution du Comité international paralympique.

Il est particulièrement paradoxal qu'au moment même où elle a suspendu l'adhésion du Biélorus, l'Assemblée générale du CIP a décidé de modifier la Constitution de l'Organisation, privant les pays « indésirables » de la possibilité de participer aux Jeux paralympiques internationaux. Ceux qui sont à l'origine de telles décisions font tout pour punir les États et leurs athlètes afin d'assouvir leurs ambitions politiques.

Nous pensons que ces décisions doivent être dénoncées par la communauté internationale, y compris les dirigeants de l'ONU, pour ce qu'elles sont.

Mais jusqu'à présent, la communauté internationale reste silencieuse, tout comme la communauté sportive, face à une violation manifeste de la Charte olympique. Les organismes de défense des droits de l'homme restent aussi silencieux face à ces violations terribles des droits des personnes handicapées.

La politisation de la coopération internationale dans le domaine du sport est contraire aux principes des relations internationales amicales et civilisées, et aux idéaux et principes du sport, ainsi qu'à l'esprit et à la lettre de la Charte olympique.

Le Bélarus continuera de défendre les idéaux humanistes et les principes de l'Olympisme. Indépendamment de tout cela, nos athlètes olympiques et paralympiques continueront, à titre individuel, d'inspirer des millions de personnes à croire en elles-mêmes et en leurs capacités.

Nous affirmons une nouvelle fois que le Bélarus est disposé à établir des partenariats et à instaurer une coopération ciblée et mutuellement bénéfique dans le domaine du sport avec toutes les parties intéressées, afin de renforcer sa contribution positive au développement et à une paix durables.

M^{me} Alblooshi (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Pour commencer, je remercie le Président de l'Assemblée générale d'avoir organisé cette séance importante. Les Émirats arabes unis sont convaincus que le sport doit être un moyen efficace de promouvoir l'entente et le respect entre les peuples et de favoriser le progrès social.

Dans leur volonté d'atteindre les objectifs de développement durable à tous les niveaux, y compris dans le domaine du sport, les Émirats arabes unis ont créé en 2017 un comité national sur le développement durable. L'un des objectifs de ce comité est de soutenir le cadre institutionnel relatif au secteur du sport.

Mon pays est en train de lancer une stratégie intégrée relative au sport à l'horizon 2032, afin de mettre en place un secteur sportif professionnel et compétitif, qui sera un pilier majeur de la promotion des compétences de la société des Émirats arabes unis. Nous développons nos infrastructures sportives pour attirer des talents, et cette stratégie encourage l'adoption d'un mode de vie plus sain et plus actif. J'en veux pour exemple le Dubai Challenge, un programme qui encourage les personnes à pratiquer 30 minutes d'activité physique par jour pendant 30 jours. La sixième édition de ce programme s'est achevée en novembre dernier.

Nos efforts ne sont pas seulement locaux ; ils portent également sur une participation effective à la création d'un environnement sportif régional et international solide, en organisant des championnats et des événements sportifs, notamment le Global Sports Leadership Summit, dont le but est de tirer parti des compétences de plus de 400 athlètes de premier plan pour examiner les moyens permettant de développer le secteur du sport dans le monde.

Dans le cadre de nos initiatives, mon pays est attaché à rendre les jeunes autonomes dans le domaine du sport, et à s'efforcer de les attirer dans le sport pour former une génération prometteuse d'athlètes, en instaurant des programmes et des stratégies qui permettent de développer leurs capacités mentales et physiques, ainsi que leur aptitude à innover, tout en renforçant la coopération entre eux.

Mon pays est déterminé à rendre les femmes autonomes à tous les niveaux. Nous avons fait des progrès remarquables à cet égard, notamment dans le domaine du sport, aux niveaux international et national. Des Émiriennes sont désormais à la tête de trois fédérations sportives. De plus, nous avons lancé quelques initiatives et organisé plusieurs championnats féminins, dont le Prix international Fatima Bint Mubarak pour le sport féminin, un événement unique en son genre dans la région dont le but est de mettre en avant les accomplissements des femmes dans le domaine du sport.

Les Émirats arabes unis s'efforcent aussi de promouvoir le rôle du sport pour les personnes handicapées et de renforcer l'inclusion dans ce secteur. Nous nous réjouissons à l'idée d'organiser en janvier 2023 un événement sportif caritatif au profit des personnes handicapées de certains pays asiatiques, dans le cadre d'un partenariat social et d'une coopération visant à promouvoir diverses initiatives en faveur des personnes handicapées.

Alors que l'État frère du Qatar accueille la Coupe du monde de la Fédération internationale de football association, le monde observe les exploits réalisés dans le domaine du sport et dans le cadre des efforts menés au plan international pour atteindre les objectifs de développement durable et promouvoir la coopération entre différentes civilisations. Nous remercions l'État du Qatar et la Principauté de Monaco pour les efforts qu'ils ont consentis en coordonnant les négociations sur le projet de résolution A/77/L.28, intitulé « Le sport, facteur de développement durable ».

Pour conclure, je tiens à souligner que les Émirats arabes unis sont déterminés à appuyer tous les efforts visant à promouvoir le sport, afin de renforcer l'inclusion et de contribuer au progrès des nations et à la civilisation des peuples. Dans ce contexte, nous attendons de la communauté internationale une vision claire, afin de développer le secteur du sport au niveau mondial et de contribuer à l'édification d'un monde meilleur et plus satisfaisant pour les générations futures.

M. Maniratanga (Burundi) : Ma délégation est honorée de participer à l'examen de ce point de l'ordre du jour au regard de l'importance et de la pertinence du sport au service du développement et de la paix.

Ma délégation voudrait remercier le Secrétaire général pour son rapport publié sous la cote A/77/161, soumis en application de la résolution 75/18, qui montre les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan d'action des Nations Unies sur le sport au service du développement et de la paix au cours des deux dernières années, en s'appuyant sur les contributions des États Membres, des organismes des Nations Unies et d'autres parties prenantes.

Le Burundi se réjouit des innovations et adaptations mentionnées dans ce rapport, qui montrent l'importance de la contribution du sport au développement humain durable et à la paix dans une perspective de lutte contre la pauvreté. Le sport y apparaît comme un catalyseur d'une reprise meilleure à exploiter quels que soient les contextes afin de construire des communautés résilientes.

Ma délégation se réjouit de souligner que le Burundi continue d'expérimenter l'importance du sport comme langage véhiculant la paix, la tolérance, la compréhension, la réconciliation et le développement socioéconomique.

Au-delà de son importance sur la santé physique et morale des populations, le sport constitue un trait d'union entre les peuples et entre les citoyens à l'intérieur d'un État. Il rapproche les populations et les États, casse les barrières et les stéréotypes artificiels dressant les uns contre les autres et favorise la compréhension. C'est en réalité un outil de promotion des valeurs de tolérance, de non-violence et de solidarité à l'intérieur d'un État et entre les États. Plus important, le sport contribue beaucoup à surmonter nos différences et nos obstacles et à créer un avenir plus sûr, plus pacifique et plus durable pour tous.

Au Burundi, le Flambeau de la paix a fait ses débuts en 2006, avec pour objectif de faire circuler un message de paix en parcourant toutes les provinces

du pays avec ce flambeau, et au passage de certains endroits, en s'arrêtant pour réaliser des travaux de développement communautaire.

Le Burundi vient de clôturer au cours du mois de novembre qui vient de s'écouler la seizième édition du Flambeau de la paix : une cérémonie au cours de laquelle toutes les couches sociales du pays, les forces vives, petits et grands, hommes et femmes, jeunes et vieux, tous animés d'un seul idéal d'unité, de développement, de tolérance et de non-violence, font le tour du Burundi en courant munies du flambeau de la paix et en s'arrêtant à des endroits où existent des travaux d'intérêt public, comme la construction des écoles, des hôpitaux, des stades et des marchés et le reboisement, pour participer aux travaux de développement et de protection de l'environnement.

Il s'agit d'une preuve de matérialisation directe du lien fort entre le sport, la paix et le développement, en ce sens que la promotion des activités sportives, sous le haut patronage de S. E. le Président de la République, permet de renforcer la cohésion sociale, la paix et certains programmes de développement socioéconomique repris dans le plan national de développement 2018-2027 et répondant au contexte du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

Ma délégation estime que, non seulement les activités sportives créent une bonne tradition entre les personnes et garantissent une bonne santé et la cohésion sociale, mais aussi elles contribuent beaucoup à la protection de l'environnement et à la promotion du développement socioéconomique.

L'institutionnalisation chaque année de la cérémonie du flambeau de la paix est l'occasion, dans mon pays, de reconnaître le rôle très positif que le sport et l'activité physique jouent au sein des communautés burundaises et dans la vie des gens.

En conclusion, ma délégation estime que le sport a le pouvoir de changer les mentalités et devrait être utilisé comme un outil puissant pour renforcer les liens sociaux et promouvoir le développement durable et la paix, ainsi que la solidarité et le respect pour tous.

M. Hilale (Maroc) : Je tiens à remercier le Président Kōrōsi d'avoir convoqué ce débat annuel sur le sport au service du développement et de la paix. Je remercie également les Représentantes permanentes de Monaco et du Qatar, Coprésidentes du Groupe des Amis du sport au service du développement et de la paix, d'avoir présenté et cofacilité le projet de résolution A/77/L.28, intitulé « Le sport, facteur de développement

« durable », que mon pays est fier de coparrainer. Le Maroc se félicite déjà de l'adoption par consensus de ce projet de résolution à la fin de ce débat.

Nous nous associons aux autres orateurs pour saluer le rôle joué par le sport, non seulement pour faire progresser le développement, la paix et le progrès social, mais aussi pour le soutien fondamental qu'il apporte à la santé, sur le plan physique et surtout mental. Nous nous félicitons de la reconnaissance du sport comme facteur important de développement durable, qui contribue notamment à l'autonomisation des femmes, des jeunes et des personnes handicapées. Le sport est également un vecteur de paix, de tolérance et de respect mutuel.

Le sport, en tant que vecteur de valeurs humanistes telles que la tolérance et la compréhension entre les peuples et les cultures, est aujourd'hui un élément indispensable et une école permanente de la vie qu'il faut continuer à cultiver pour promouvoir la paix et la solidarité sur la scène internationale.

Il est également un facteur fondamental pour prémunir les jeunes de certains maux qui gangrènent les différentes sociétés, y compris la violence, l'extrémisme ou encore l'utilisation de drogues. Pendant la période difficile de maladie à coronavirus (COVID-19), beaucoup de personnes se sont tournées vers le sport pour surmonter les difficultés nées des incertitudes liées à cette pandémie, qui avait entraîné la fermeture de nombreux établissements de sports et de loisirs et d'écoles.

La dimension sociale et universelle du sport a été maintes fois soulignée par S. M. le Roi Mohammed VI, qui a toujours veillé à doter le secteur sportif des conditions lui permettant de relever les différents défis et de s'illustrer lors des grands rendez-vous. D'autant plus que le sport ne se limite pas à la formation des champions, mais requiert également la mise en place des infrastructures nécessaires et la promulgation des lois y afférentes. Ainsi, conformément aux orientations de S. M. le Roi, le sport ne constitue pas seulement un moyen de divertissement, de bien-être ou permettant de participer à des compétitions régionales, continentales et internationales, mais s'appuie aussi sur des chantiers et de grands projets de développement et est l'un des influents du développement socioéconomique du Maroc.

Le rôle multidimensionnel du sport figure au cœur de la vision royale, qui insiste sur la nécessité d'élargir l'accès au sport aux hommes et aux femmes de toutes les franges de la société, qualifiant le sport de levier fort de développement humain, d'inclusion, de cohésion sociale et de lutte contre la misère, l'exclusion et la marginalisation.

La Constitution de 2011 est venue insuffler une nouvelle impulsion à la dynamique enclenchée par les orientations royales en entérinant le sport comme droit auquel l'accès doit être assuré aux citoyens par les pouvoirs publics, offrant ainsi un référentiel de choix à la stratégie nationale de promotion de la pratique sportive.

Compte tenu de l'importance accordée par le Maroc au sport, une course annuelle ouverte intitulée « 10 kilomètres pour la paix » se tient chaque 6 avril depuis 2007 en commémoration de la Journée internationale du sport au service du développement et de la paix.

Sur les plans mondial et continental, le Maroc a organisé avec succès un très grand nombre d'activités sportives. Je souhaite indiquer ici que le Maroc a organisé la plus grande manifestation sportive en Afrique, à savoir la douzième édition des Jeux africains, en 2019, en mettant en place les équipements et infrastructures sportifs les plus modernes, conformes aux normes internationales, pour être à la hauteur des attentes des athlètes de notre continent.

Le Maroc a également abrité et organisé avec succès, en 2013 et 2014, deux éditions de la Coupe du monde des clubs de la Fédération internationale de football association (FIFA), et il est également candidat pour abriter la Coupe d'Afrique des nations en 2025.

Par ailleurs, l'effort pour éduquer et protéger la jeunesse afin qu'elle contribue à l'édification d'un monde meilleur et pacifique est un objectif noble auquel le Royaume du Maroc s'est toujours associé en se portant coauteur des différents projets de résolution en la matière.

Je voudrais également profiter de cette occasion pour féliciter l'État du Qatar frère pour l'organisation exceptionnelle de la Coupe du monde de la FIFA 2022, qui est la première du genre au Moyen-Orient et dans le monde arabe. L'impressionnant succès du Qatar dans l'organisation d'un mondial exceptionnel avec un accueil chaleureux du pays hôte, de magnifiques stades et des infrastructures de très haut niveau continue d'attirer l'attention et l'admiration du monde entier vers une édition inédite dans l'histoire de la Coupe du monde. Le monde arabe et le monde entier doivent être fiers du succès inédit du Qatar dans l'organisation exceptionnelle et historique de la Coupe du monde 2022.

M. Ndiaye (Sénégal) : Je remercie le Président Kōrōsi d'avoir convoqué cette importante séance sur le thème du sport comme vecteur de la paix.

Je voudrais féliciter les délégations de Monaco et du Qatar pour leur leadership dans la facilitation de cet important projet de résolution (A/77/L.28).

Ma délégation souscrit aux déclarations faites par les groupes d'amis et voudrait ajouter ceci à titre national.

Le Sénégal se réjouit des initiatives pertinentes de l'Organisation des Nations Unies, notamment l'inscription depuis 2003 à l'ordre du jour de ce nouveau point concernant le sport au service du développement et de la paix. Mon pays salue le travail remarquable du Comité international olympique (CIO) qui, à travers une parfaite organisation de compétitions internationales, et de Jeux olympiques en particulier, œuvre inlassablement pour la consolidation de la paix par le biais de valeurs sportives en tant qu'instruments de communion, de tolérance et de solidarité.

Par sa politique de mise en place de programmes sportifs, le CIO, sous le leadership éclairé du Président Thomas Bach, promeut par ailleurs l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes tout en favorisant l'amélioration du cadre de vie par des infrastructures sportives de qualité, qui constituent ainsi un puissant outil en faveur d'une vie plus saine par la pratique des activités sportives.

Au moment où l'élite du football mondial est actuellement en compétition au Qatar, il est bon de se rappeler que le sport reste un ferment de valeurs positives multiples aussi bien pour les pratiquants que pour le public. Le sport véhicule un langage universel qui favorise la convivialité sur le terrain, tout en promouvant la culture de la réussite, le respect de l'adversaire et l'amour du prochain. Il reste ainsi un cercle vertueux invitant tous les participants – acteurs comme spectateurs – à la communion, à la fraternité et à la paix. Facteur de tolérance et d'ouverture, le sport constitue ainsi une véritable école de la vie visant l'épanouissement de tout le monde.

C'est pleinement conscient de tout cela que le Sénégal se tient prêt à apporter sa contribution au développement du sport et à la vulgarisation des hautes valeurs qu'il porte, quand se tiendront sur le sol sénégalais, pour la première fois en terre africaine, les Jeux olympiques de la jeunesse de Dakar 2026, auxquels nous convions tous les États Membres. C'est le sens de l'engagement de mon pays pour l'intégration du sport dans les divers programmes de développement, en veillant à ne laisser personne en rade, tel qu'il est d'ailleurs préconisé dans les paragraphes du projet de résolution que nous sommes en train d'examiner. C'est aussi le sens du coparrainage que ma délégation accorde à ce projet de résolution pour lequel nous appelons, de tous nos vœux, son adoption par consensus.

M. Hatem (Bahreïn) (*parle en arabe*) : Le sport contribue à motiver tous les segments de la société à

participer à de bonnes pratiques qui promeuvent les principes et les valeurs les plus nobles. Il est donc important que la communauté internationale donne une place de choix au sport et l'incorpore dans la vie quotidienne de toutes les composantes de la société et s'efforce de l'exploiter pour réaliser les objectifs de développement durable.

Le Royaume de Bahreïn, sous la direction avisée de S. M. le Roi Hamad Bin Issa Al Khalifa et suivant les instructions de S. A. R. le Premier Ministre, le Prince Salman bin Hamad Al Khalifa, participe pleinement aux activités internationales visant à promouvoir le rôle du sport en tant que facteur de paix et de développement dans le monde en tant qu'expression de son appui à la communauté internationale pour souligner le rôle important du sport.

Chaque année, le 10 février, le Royaume de Bahreïn célèbre la Journée nationale du sport compte tenu des valeurs morales et humaines promues par le sport, de ses bienfaits pour la santé. C'est une occasion de promouvoir l'organisation de plus d'activités sportives et d'encourager tous les citoyens et les résidents du Royaume à faire du sport.

Le sport est un pilier fondamental de la prospérité de toutes les sociétés. Il doit faire partie des principales questions abordées par les décideurs et les responsables politiques, en particulier durant cette période où le relèvement après la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) est une nécessité socioéconomique. Le sport contribue à rapprocher les peuples, à promouvoir la paix et à prévenir des maladies chroniques. Les autorités compétentes du Royaume encouragent tous les citoyens et tous les résidents à faire de l'exercice pour une société saine.

Sur les instructions de S. A. Nasser bin Hamad Al Khalifa, Représentant de Sa Majesté pour les affaires humanitaires et de la jeunesse, le Royaume de Bahreïn a accueilli plusieurs compétitions et championnats continentaux et internationaux, ce qui a renforcé son leadership et sa position éminente sur la scène sportive mondiale. Cela a fait du Royaume une destination recherchée et un centre pour bon nombre de compétitions mondiales, notamment pour la course automobile, les arts martiaux, l'équitation, le triathlon et le cyclisme. Des personnes handicapées participent également à ces compétitions. Nous soulignons donc la nécessité d'intégrer le sport dans la vie des personnes handicapées. Le sport peut être utilisé pour atteindre des objectifs humanitaires importants au sein d'une société. Dans ce contexte, le Royaume de Bahreïn a accueilli la Coupe du monde de boccia pour faire connaître ce sport au grand public. C'est un sport de qualité qui peut être pratiqué par des personnes qui souffrent de handicaps mentaux importants.

Le Royaume de Bahreïn souligne également le rôle important du sport dans la vie des enfants et des jeunes et l'importance d'établir un mode de vie sain dès l'enfance. En 2024, le Royaume accueillera les Jeux olympiques du sport scolaire, auxquels participeront 5 000 athlètes représentant 80 pays.

Enfin, nous sommes convaincus que, s'il est suffisamment financé, le sport constitue l'un des piliers du développement socioéconomique. Il est crucial pour le relèvement après la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et pour parvenir à un développement durable, ainsi que pour promouvoir la culture de la paix entre tous les peuples du monde.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole à l'observateur du Comité international olympique.

M. Moreno (Comité international olympique) (*parle en anglais*) : Je tiens à transmettre à tous les membres les salutations et les meilleurs vœux du Président du Comité international olympique, M. Thomas Bach, qui m'a chargé de prononcer sa déclaration en son nom à l'Assemblée.

« Je tiens à exprimer les sincères remerciements et la gratitude de l'ensemble du Comité international olympique aux membres de l'Assemblée générale des Nations Unies pour l'adoption imminente du projet de résolution intitulé « Le sport, facteur de développement durable » (A/77/L.28). Je tiens en particulier à remercier le Président de l'Assemblée générale de ses paroles, de présider la présente séance et de ses observations encourageantes. Je remercie également les Coprésidents du Groupe des Amis du sport au service du développement et de la paix, le Qatar et Monaco, du rôle inestimable qu'ils ont joué pour mobiliser l'appui au projet de résolution.

Le grand nombre des États Membres qui appuient le projet de résolution témoigne de la large reconnaissance du rôle primordial du sport dans la société actuelle. Ce soutien et cette reconnaissance nous emplissent, au sein du Comité international olympique, d'humilité et de gratitude. L'unité et le consensus entre tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies sur ce projet de résolution sont pour l'ensemble de la communauté olympique et sportive un encouragement supplémentaire à poursuivre tout ce que nous faisons pour rendre le monde meilleur grâce au sport.

Nous tenons également à remercier le Secrétaire général de son rapport intitulé « Le

sport, catalyseur d'une reprise meilleure et plus forte pour tous » (A/77/161), ainsi que le Département des affaires économiques et sociales d'avoir mis en lumière les nombreuses dimensions de la contribution du sport au relèvement au lendemain de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et les retombées positives du sport dans ce contexte de l'après-pandémie.

En ces temps difficiles pour l'humanité, il est évident que nous avons plus que jamais besoin du pouvoir du sport comme force au service du bien dans nos communautés. C'est pourquoi notre programme de réforme, l'Agenda olympique 2020+5, est entièrement axé sur le renforcement du rôle du sport en tant que facteur important pour favoriser la réalisation des objectifs de développement durable. Encouragé par la grande reconnaissance de cette contribution du sport dans le projet de résolution, le Comité international olympique souhaite faire savoir à l'Assemblée que nous sommes prêts à faire le nécessaire pour que le sport puisse jouer pleinement ce rôle de catalyseur que les États Membres lui ont assigné. Dans le cadre de notre stratégie Olympisme 365, nous entendons renforcer la collaboration entre la communauté olympique et les organisations partenaires au sein du système des Nations Unies et au-delà, pour mettre le sport au service de la réalisation des objectifs de développement durable dans des domaines tels que la paix, la santé, l'éducation, l'égalité des sexes, l'action climatique et bien d'autres encore.

Dans le cadre de la réalisation de l'Agenda olympique 2020+5, nous sommes également déterminés à renforcer notre crédibilité et notre intégrité, car nous savons que notre capacité à faire en sorte que le sport remplisse pleinement son rôle dépend de notre crédibilité. En tant qu'organisations fondées sur des valeurs, nous avons le double devoir de promouvoir la bonne gouvernance, de lutter contre la corruption, de défendre les droits humains et de protéger nos intérêts dans le cadre de toutes les activités qui relèvent du sport. Nous nous attachons donc pleinement à être à la hauteur du rôle qui nous incombe dans toutes les dimensions préconisées dans le projet de résolution.

En adoptant ce projet de résolution, les membres apporteraient également leur appui à la mission première des Jeux olympiques et paralympiques, qui est d'être une force unificatrice,

rassemblant le monde entier dans une compétition pacifique, exempte de toute discrimination. Dans le monde polarisé qui est le nôtre, où les divisions et les conflits se multiplient, rares sont les occasions qui permettent à l'humanité tout entière de mettre de côté ses divisions et de se rassembler dans la paix. Comme l'a dit le Secrétaire général, M. António Guterres, l'esprit olympique est le plus grand symbole de paix dans le monde d'aujourd'hui. C'est pourquoi nous sommes si reconnaissants que le projet de résolution mette particulièrement l'accent sur la nécessité d'organiser les événements sportifs internationaux dans un esprit de paix, sans discrimination d'aucune sorte et, surtout, de respecter le caractère unificateur et conciliateur de ces événements.

Nous ne pouvons accomplir cette mission unificatrice que si les Jeux olympiques et paralympiques sont préservés de toutes nos divergences, qu'elles soient politiques, culturelles ou autres. Cela n'est possible que si les Jeux olympiques sont politiquement neutres et ne sont pas utilisés pour atteindre des objectifs politiques. C'est donc avec la plus grande satisfaction que nous accueillons l'appui sans équivoque des États Membres de l'ONU à la neutralité politique du Comité international olympique et à l'autonomie du sport, comme énoncé dans le projet de résolution.

Ce n'est là que l'exemple le plus récent des nombreuses déclarations par lesquelles la communauté internationale a plaidé en faveur de notre mission unificatrice et de notre neutralité politique. À l'occasion du récent sommet des dirigeants du Groupe des Vingt (G20), le Président du G20, le Président indonésien Joko Widodo, a exprimé son attachement à la neutralité politique du sport, tout en soulignant le pouvoir unificateur des Jeux olympiques et paralympiques. Emmanuel Macron, le Président de la France, pays hôte des prochains Jeux olympiques et paralympiques, a fait de même en déclarant que le sport ne devait pas être politisé. Il a ajouté que, bien qu'il ne connaisse pas le contexte dans lequel se dérouleront les Jeux olympiques en France en 2024 sur le plan géopolitique, ces grands événements ont pour but de permettre aux athlètes de tous les pays, y compris parfois de pays en guerre, de vivre leur sport. Il s'est également dit convaincu de la nécessité de préserver la capacité à trouver, par le sport, des voies de dialogue lorsque des populations ne peuvent plus échanger entre elles.

Nous voyons à quel point ce soutien apporté à notre mission est crucial en ce moment même, avec la guerre en Ukraine. L'invasion de l'Ukraine par la Russie constitue une violation flagrante de la résolution sur la Trêve olympique et, avec elle, de la Charte olympique. Cela nous donne d'autant plus de raisons de faire rayonner notre mission unificatrice avec toute notre détermination et tout notre cœur.

Dans ce contexte, le large appui à la mission de paix olympique, tel qu'exprimé dans le projet de résolution qui sera adopté aujourd'hui, est un message d'espoir en ces temps sombres. Il témoigne de notre conviction que le seul moyen de surmonter les innombrables difficultés avec lesquelles l'humanité est aux prises aujourd'hui est de se rassembler dans la paix et la solidarité. C'est pourquoi la devise olympique est désormais « Plus vite, plus haut, plus fort – ensemble ». Le mot « ensemble » souligne notre conviction que, quels que soient les obstacles que nous pouvons rencontrer, nous ne pouvons progresser que par le partenariat et la solidarité avec nos semblables.

La confiance que l'Assemblée a placée dans le sport en tant que facteur de développement durable et de paix est pour nous un grand encouragement qui nous emplit d'humilité. En partenariat avec tous les membres et sur la base de notre principe de neutralité politique, nous continuerons à renforcer la contribution du sport, comme le demande le projet de résolution. Nous tiendrons pleinement compte du projet de résolution et des encouragements des membres dans nos réflexions et travaux présents et futurs. Nous nous réjouissons également à la perspective de faire état à l'Assemblée, à sa prochaine session, des progrès que nous aurons accomplis. Dans cet esprit olympique, unissons nos forces pour rendre le monde meilleur grâce au sport – ensemble. »

Le Président par intérim (parle en anglais) :

Nous venons d'entendre le dernier orateur dans le débat sur cette question.

Nous allons maintenant examiner le projet de résolution A/77/L.28.

Avant de donner la parole aux orateurs et oratrices au titre des explications de position, je rappelle que les explications de position sont limitées à 10 minutes et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

Je donne maintenant la parole à la représentante des États-Unis.

M^{me} Marks (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Les États-Unis sont intimement convaincus que le sport et l'éducation physique contribuent à la promotion de l'éducation, de la santé, du développement et de la paix, ainsi qu'à celle de l'égalité d'accès aux possibilités d'éducation physique et d'activité physique pour tous, y compris les femmes et les filles, dans toute leur diversité, ainsi que les personnes handicapées.

Les États-Unis se félicitent de se joindre au consensus sur le projet de résolution A/77/L.28 intitulé « Le sport, facteur de développement durable », étant entendu que, lorsque, dans le texte du projet de résolution, l'Assemblée générale se dit consciente de l'importance d'adopter des mesures concernant divers aspects de l'éducation, elle le fait en des termes qui sont sensibles et conformes au cadre de gouvernance pour l'éducation de nos autorités fédérales, étatiques et locales respectives, et qui en tiennent compte.

Nous comprenons en outre que la référence dans le projet de résolution aux « objectifs de développement arrêtés au niveau international » renvoie au Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Nous avons entendu la seule oratrice au titre des explications de position.

L'Assemblée va maintenant se prononcer sur le projet de résolution A/77/L.28, intitulé « Le sport, facteur de développement durable ».

Je donne la parole à la représentante du Secrétariat.

M^{me} De Miranda : (Département de l'Assemblée générale et de la gestion des conférences) (*parle en anglais*) : J'informe les délégations que depuis le dépôt du projet de résolution, outre ceux énumérés dans le document publié sous la cote A/77/L.28, les pays suivants s'en sont portés coauteurs : Algérie, Andorre, Bahreïn, Bélarus, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Burkina Faso, Cambodge, Cameroun, Canada, Chine, Chypre, Colombie, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Espagne, Éthiopie, Grèce, Guinée, Guyana, Inde, Indonésie, Irlande, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kenya, Lesotho, Liban, Libéria, Libye, Liechtenstein, Maldives, Mauritanie, Monténégro, Myanmar,

Namibie, Népal, Nicaragua, Nouvelle-Zélande, Palaos, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Portugal, République de Corée, République de Moldova, République dominicaine, Roumanie, Saint-Marin, Sénégal, Serbie, Slovaquie, Suisse, Suriname, Tchad, Togo, Uruguay, République bolivarienne du Venezuela et Viet Nam.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Puis-je considérer que l'Assemblée générale décide d'adopter le projet de résolution A/77/L.28 ?

Le projet de résolution A/77/L.28 est adopté (résolution 77/27).

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Puis-je considérer que l'Assemblée générale en a ainsi terminé avec son examen du point 11 de l'ordre du jour ?

Il en est ainsi décidé.

Programme de travail

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Avant de lever la séance, j'appelle l'attention des membres sur la date de suspension de la présente session. Les membres se souviendront qu'à sa 3^e séance plénière, le 16 septembre 2022 (voir A/77/PV.3), l'Assemblée générale a décidé que la soixante-dix-septième session serait suspendue le lundi 12 décembre 2022.

Toutefois, j'ai été informé par le Président de la Cinquième Commission que la Commission a sollicité une prolongation de ses travaux jusqu'au vendredi 23 décembre 2022, au motif qu'une telle prolongation permettrait de faciliter un examen complet des points de l'ordre du jour dont la Commission est saisie.

À cet égard, étant donné le travail qui reste à accomplir pour cette partie de la session, puis-je considérer que l'Assemblée générale décide de reporter la date de suspension de la session au vendredi 23 décembre 2022 ?

Il en est ainsi décidé.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Puis-je également considérer que l'Assemblée générale décide de prolonger les travaux de la Cinquième Commission jusqu'au vendredi 23 décembre 2022 ?

Il en est ainsi décidé (décision 77/504).

La séance est levée à 11 h 45.